



*onder embargo tot dinsdag 24 december 2013 – 14.15u CET
gereguleerde informatie*

CFEB
LISTED
NYSE
EURONEXT

PERSINFORMATIE

onder embargo tot dinsdag 24 december 2013 – 14.15u CET

Aannemingsmaatschappij CFE NV

Transparantieverklaring

Op 24 december 2013 ontving Aannemingsmaatschappij CFE NV (CFE) de bijgevoegde transparantieverklaring waarin wordt bekendgemaakt dat (i) de deelneming van Vinci Construction S.A.S. in het kapitaal van CFE is teruggebracht van 46,84% tot 12,11% en dat (ii) Ackermans & van Haaren NV (AvH) 60,39% van het kapitaal van CFE bezit.

* *
*

CFE is een multidisciplinaire groep, genoteerd op Euronext Brussels, actief in de baggeractiviteiten, bouw en aanverwante diensten, waarvan AvH 60,39% van het kapitaal bezit.

CFE is de enige aandeelhouder van DEME, één van de wereldleiders inzake baggerwerken. CFE is een belangrijke speler in de bouw, en dan vooral in de Benelux, Centraal-Europa en Afrika, als in vastgoedactiviteiten.

Dit persbericht is beschikbaar op onze website www.cfe.be.

Nota aan de redactie

Gelieve voor meer informatie bij CFE contact op te nemen met:

*Renaud Bentégeat, gedelegeerd bestuurder, tel. +32 2 661 13 27, gsm +32 497 514 445,
rbentégeat@cfe.be*

FORMULAIRE TR-1 BE PART I

1) Statut de la notification

Version définitive

2) Emetteur

Nom Compagnie d'Entreprises CFE SA
Numéro d'identification 0400-464-795

3) Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
Franchissement de seuil par des personnes qui agissent de concert

4) Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Vinci S.A. (société anonyme)	F-92500 Rueil-Malmaison, 1, Cours Ferdinand-de-Lesseps
Vinci Construction S.A.S. (société par actions simplifiée)	F-92851 Rueil-Malmaison, 5, Cours Ferdinand-de-Lesseps
Stichting Administratiekantoor "Het Torentje"	NL-3311 NX Dordrecht, Vrieseweg 82
Ackermans & Van Haaren NV (naamloze vennootschap)	B-2000 Antwerpen, Begijnenvest 113

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

24/12/2013 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

70

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

25.314.482

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Détenteurs de droits de vote					
Vinci S.A.	0	0	0	0.00%	0.00%
Vinci Construction S.A.S.	6.132.900	3.066.460	0	12.11%	0.00%
Sous total	6.132.900	3.066.460		12.11%	
Stichting Administratiekantoor "Het Torentje"	0	0	0	0.00%	0.00%
Ackermans & van Haaren NV	0	15.288.662	0	60.39%	0.00%
Sous total		15.288.662		60.39%	
TOTAL		18355122	0	72.51%	0.00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
Détenteurs d'instruments financiers assimilés					
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0.00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
	18.355.122	72.51%

CALCULER

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Voir schémas en annexe de l'envoi

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détenira à nouveau D droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

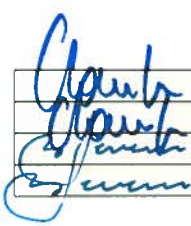
C) Remarques

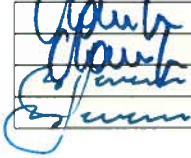
Le 24 décembre 2013, Ackermans & van Haaren NV a apporté l'entièreté des actions qu'elle détenait dans D E M E NV à CFE SA en échange de l'attribution de 12.222.222 actions nouvellement émises de CFE SA. Le 24 décembre 2013, Ackermans & van Haaren NV a par ailleurs acquis 3.066.440 actions dans CFE SA auprès de Vinci Construction S.A.S. A la suite de ces transactions, Ackermans & van Haaren NV détiennent 15.288.662 actions dans CFE SA et Vinci Construction S.A.S. détiennent 3.066.460 actions dans CFE SA. Ackermans & van Haaren NV, Vinci S.A. et Vinci Construction S.A.S. ont conclu, le 19 septembre 2013, un accord par le biais duquel elles sont réputées agir de concert aux fins de l'article 3, § 1, 13^a) et c), de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses. Il convient de noter que, lors de sa dernière déclaration de transparence en septembre 2008, Vinci Construction S.A.S. a par erreur déclaré détenir 6.132.880 droits de vote attachés à des titres de CFE SA. La présente notification entend également rectifier ladite déclaration de septembre 2008 afin de préciser que Vinci Construction S.A.S. détenait alors 6.132.900 droits de vote attachés à des titres de CFE SA et non pas 6.132.880.

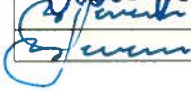
Fait à


Le (DD/MM/YYYY)

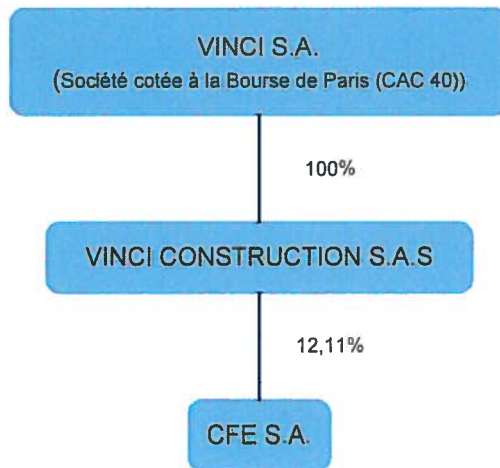
Vinci S.A. (représentée par Mr. Cédric Lougnon)
Vinci Construction S.A.S. (représentée par Mr. Cédric Lougnon)
Stichting Administratiekantoor "Het Torentje" (représentée par Piet Bevernage)
Ackermans & van Haaren NV (représentée par Piet Bevernage)

Signature 

Signature 

Signature 

Signature 



Note: VINCI S.A. est une société anonyme française cotée à la Bourse de Paris. Etant donné la dispersion de son actionnariat, personne n'exerce un contrôle sur VINCI S.A.

